

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

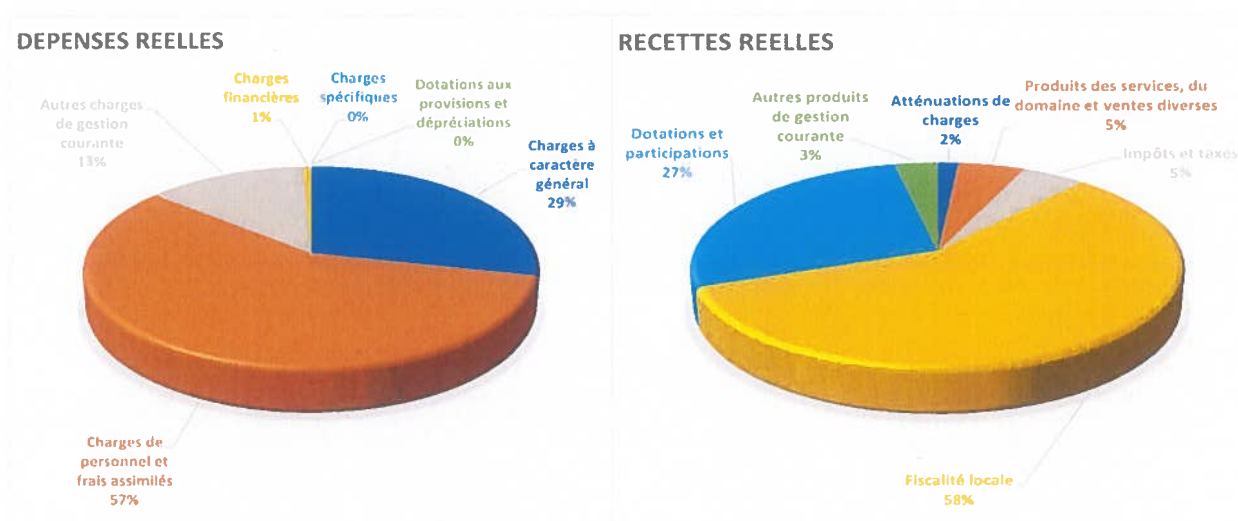
Le budget 2026 sera présenté le 13/04/2026 au Conseil Municipal afin de respecter la date fixée par les services de l'État. Ce budget a été établi en fonctionnement sur la base des réalisations de 2025 afin de maintenir le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et en investissement de terminer les réalisations en cours mais aussi d'engager de nouveaux programmes de travaux ;

Les sections de Fonctionnement et d'Investissement structurent le budget de la collectivité :

- D'un côté, **la section de Fonctionnement** qui permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux ;
- De l'autre, **La section d'investissement** prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme..

## Fonctionnement

Les montants projetés de la section de fonctionnement du budget primitif 2026 de la Commune peuvent se résumer dans les graphiques ci-dessous :



La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **2 984 002.55 €**, en augmentation de **7.26 %** soit **+ 201 935.18 €**, par rapport au montant voté du BP 2025.

Cette augmentation s'explique principalement par le résultat de fonctionnement reporté.

## La Fiscalité Locale

Les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, sur la taxe d'habitation, sont les suivants :

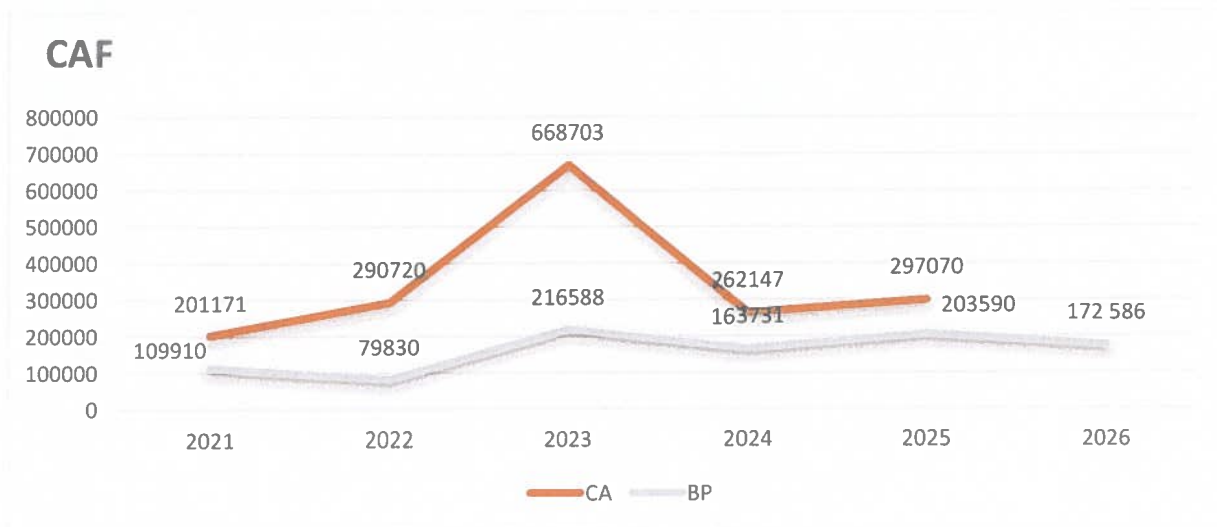
	Taux voté	Produits estimés
Foncier bâti	46.99 %	577 037.00
Foncier non bâti	54.45 %	6 697.00
Taxe d'habitation	18.42 %	10 849.00

**Produit fiscal attendu 594 583.00 €**

Accusé de réception en préfecture  
 034-213403439-20260413-2026022-DE  
 Date de télétransmission : 15/04/2026  
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

## La Capacité d'Autofinancement

L'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement (1 291 764 €) et celui des dépenses réelles de fonctionnement y compris intérêts de la dette et frais de personnel ( 1 119 178 €), soit 172 586 € constitue l'auto financement, c'est-à-dire le CAF (capacité d'autofinancement de la commune)



## Endettement

Le niveau d'endettement de la collectivité est faible (voir le tableau évolution de la dette sur le restant dû ci-joint).

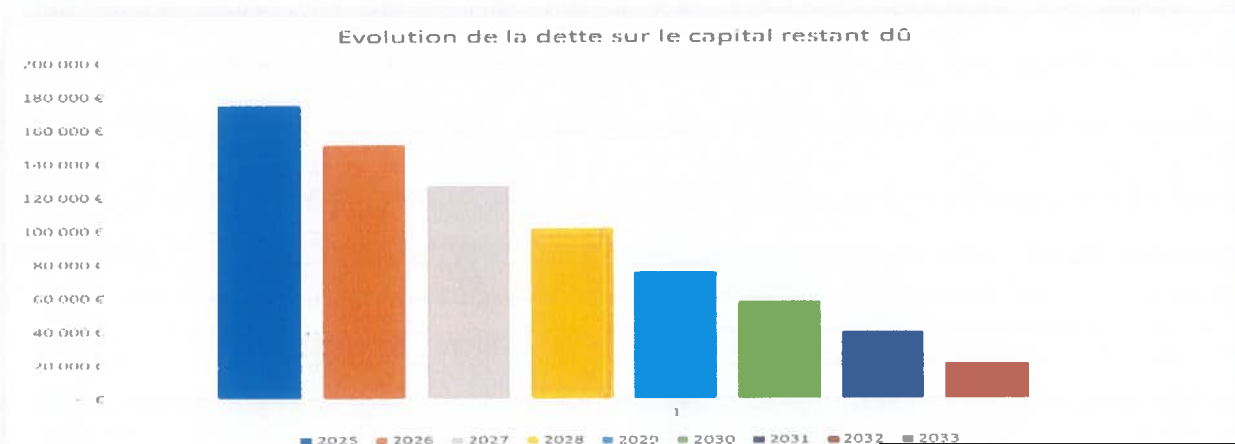
L'annuité 2026 est de 31 509.54 € décliné comme suit :

- Intérêts : 6 568.61 €
- Capital : 24 940.93 €

Le capital restant dû au 01/01/2026 s'élève à 151 913.19 €

## Historique de la dette

Année	Objet	Montant emprunté	Dette au 01/01/2025
2005	Construction groupe scolaire École élémentaire	185 000,00 €	28 526.18 €
2012	Extension école maternelle Cantine scolaire	270 613,00 €	123 387.01 €
<b>TOTAL</b>		<b>455613.00 €</b>	<b>151 913.19 €</b>



Accusé de réception en préfecture  
034-213403439-20260413-2026022-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2026  
Date de réception préfecture : 15/04/2026

## Investissements de 2026

La commune poursuit la restauration de ses bâtiments communaux (Mairie, Presbytère, Bibliothèque...), la végétalisation du village, la poursuite de la restauration des murs en pierres sèches, des travaux de voirie (RD 32, chemin de Maure, Place du Jeu de Ballon...), le passage de l'éclairage public en LED, Travaux d'amélioration énergétique aux écoles...

Le compte 021 « virement de la section fonctionnement » 1 859 709.55 € contribue à équilibrer le budget d'investissement ainsi que le compte 10 « Dotations, Fonds divers et réserves » 133 101.75 €.

### Section d'investissement – Vue d'ensemble

		BP 2025	CFU 2025	BP 2026	
DEPENSES	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 256.26	6 256.26 €	92 377.75 €
	10	Dotations, fonds divers et réserves			
	16	Emprunts et dettes assimilées	26 550.00 €	23 546.67 €	27 942.00 €
	20	Immobilisations incorporelles	37 000.00 €	16 156.05 €	20 000 €
	21	Immobilisations corporelles	1 786 427.37 €	250 717.91 €	1 990 491.55
	<b>TOTAL</b>		<b>1 856 233.63 €</b>	<b>296 676.89 €</b>	<b>2 130 811.30 €</b>
2 130 811.30 € RECETTES	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
	21	Virement de la section de fonctionnement	1 671 137.37 €		1 859 709.55 €
	10	Dotations, fonds divers et réserves	116 911.26 €	111 514.03 €	133 101.75 €
	13	Subventions d'investissement	65 185.00 €	92 785.11 €	135 000.00 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	3 000.00 €		3 000.00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>1 856 233.63 €</b>	<b>204 299.14 €</b>	<b>2 130 811.30 €</b>

La poursuite des projets se maintient tout en sachant qu'il faut rester vigilant en raison d'un contexte restreint et incertain des financements publics.

Fait à Viols le Fort, le 13/04/20269

La Maire  
Anne DURAND

